



Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Rideau Carleton	Ottawa	
Date	Jeudi 15 août 2024	Heure de départ 16 h	
Conditions météorologiques	Courses 1 à 10 : Dégagé (Temp. : 30°C)	Vent 10 km/h (Nord-Ouest)	
État de la piste	Courses 1 à 10 : Rapide (Variante 0 s)		
Nombre de courses	10	Courses de qualification Ø	Inscriptions totales 67/69
Total des paris mutuels	\$ 149,384		
	Vétérinaire contacté : Dr. M. Rocheleau	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes

Juge en chef Weber Michael	Juge associé Coles Sharla	Juge associé Lawrence, Don (à distance)
--------------------------------------	-------------------------------------	---

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

- Justin Fillion (HPR7022) s'est vu imposer une suspension de conduite complète jusqu'à ce qu'il se présente devant les juges et fournisse une déclaration aux enquêteurs concernant le cheval, "FUNTIME BAYAMA", selon les règles 6.07 et 6.09 de la CAJO.
Décision #2779242
- Le Dr. L. Berthiaume Atack était présent pour fournir la documentation demandée.

Courses :

- Steeven Genois a été autorisé à se retirer de deux courses.

1. Le conducteur du #2, "DOUBLE GUM", (Pierre Marc Longpre), passera pour l'examen au sujet de sa stimulation dans le dernier droit. M. Longpre est tenu de se présenter au bureau des juges avant sa prochaine course.
Rien d'autre à signaler.
2. Le #6, "COLTRANE DE VIE", (Jimmy Gagnon), a subi un bris d'équipement (fer), dans le dernier droit et a terminé la course avec de l'équipement brisé.
Rien d'autre à signaler.
3. Rien à signaler.
4. Denis St. Pierre a été averti en lien avec sa stimulation dans le dernier droit.
Rien d'autre à signaler.
5. Rien à signaler.
6. **Enquête** au sujet d'un possible bris d'équipement survenu au #9, "JENNYS HEART", (Jimmy Gagnon), avant le départ.
Après avoir visionné la vidéo de la course, il a été déterminé que le #9 avait fait des bris d'allure avant et après le départ, qu'il avait subi un bris d'équipement (support d'entrave) après le départ.
Il est réputé avoir pris un bon départ.
Il a fait une sortie avant le poteau de ¼ de mille et n'a pas terminé la course.
Rien d'autre à signaler.
Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/1J5AhT8RSCQ>
7. Rien à signaler.
8. Rien à signaler.
9. Le départ a été retardé en raison d'un bris d'équipement survenu aux #1, "THE MAGIC OF LIFE", (Robbie Robinson) (baguette de tête), et #6, "SOUTHWIND RUSSIAN", (Stephane Pouliot) (corde à lèvres).
Rien d'autre à signaler.
10. Rien à signaler.

Réclamations :

Aucune